Rapport public Parcoursup session 2025

Lycée professionnel Roger Claustres - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à turbines

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.
Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 10 juillet 2025.
Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée professionnel Roger Claustres - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à turbines (19131)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : %

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée professionnel Roger Claustres - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à turbines (19131)	Jury par défaut	Tous les candidats	9	84	80	39	7

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Roger Claustres - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à turbines (19131)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	8	8	6	2	28,6 %
			Masculin	76	72	33	5	71,4 %
			Total	**84**	**80**	**39**	**7**	**100 %**

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Roger Claustres - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à turbines (19131)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Professionnel	Sans mention	22	19	1	0	0 %
				AB	33	32	11	1	14,3 %
				B	22	22	20	6	85,7 %
				TB	6	6	6	0	0 %
				TBF	1	1	1	0	0 %
				Total	**84**	**80**	**39**	**7**	**100 %**

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée professionnel Roger Claustres - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à turbines (19131)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	77	73	37	7	100 %
			En réorientation	1	1	0	0	0 %
			Non scolarisés	2	2	1	0	0 %
			Autres	4	4	1	0	0 %
			Total	**84**	**80**	**39**	**7**	**100 %**

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Général	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				
		Baccalauréat Technologique	*À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.*				
		Baccalauréat Professionnel	Aéronautique option systèmes	62	62	33	7
			Autres spécialités	12	8	1	0

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité
À noter : Aucune donnée à afficher. Aucun candidat de cette série n'a confirmé de vœux pour cette formation.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité						
Formation d'affectation	**Jury**	**Spécialité significative**	**Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu**	**Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)**	**Nombre de candidats qui ont accepté la proposition**
Lycée professionnel Roger Claustres - Certificat de Spécialisation - Aéronautique option avions à moteurs à turbines (19131)	Jury par défaut	Aéronautique option systèmes	83,8 %	88,6 %	97,1 %	100 %
		Autres spécialités	16,2 %	11,4 %	2,9 %	0 %
		Total	**100 %**	**100 %**	**100 %**	**100 %**

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Diplôme	Être titulaire de l'une des spécialités suivantes du baccalauréat professionnel : aéronautique maintenance (systèmes ou avionique) uniquement, ou du BTS Aéronautique.	Essentiel
	Travail en équipe	Appréciations notamment lors des stages. Fiche avenir	Très important
	Savoir être	Appréciations du conseil de classe et du chef d'établissement	Très important
	Expression	Appréciations du conseil de classe et du chef d'établissement	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Autonomie-Capacité à s'investir-Implication-Capacité à fournir des efforts-Concentration en classe-Capacité d'organisation-Esprit d'équipe-Ouverture au monde-Curiosité intellectuelle	Autonomie - capacité à s'investir - esprit d'équipe -implication	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Ne pas provenir d'un bac pro ou BTS Aéronautique

Les modalités d’examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

1er classement des dossiers effectué par l'OAD.
Examen et notation par CEV
puis classement final

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d’ examen des vœux afin de l’aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.
Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d’examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.
La commission d’examen des vœux s’est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien respecter les filières d'origine demandées

Signature :
Bertil JAYER,
Chef d'établissement de l'établissement Lycée professionnel Roger Claustres